Avenir de la production laitière, entre systèmes d'élevage et industries de transformation, dans le territoire du Pays de Caux

Trends in milk production in the Pays de Caux territory (France), between livestock farming systems and the dairy processing industry

HAVET A. (1), REMY B. (1)
(1) INRA, UMR 1048 SADAPT, F-78850 Thiverval-Grignon, France

INTRODUCTION

La petite région de production laitière du Pays de Caux (Haute-Normandie) appartient aux zones de polyculture élevage intensive au sens de Chatellier *et al.* (2013). Le remplacement des départs à la retraite y est relativement faible (un éleveur installé pour près de quatre départs). Depuis plusieurs années, un fort accroissement des quotas, préparant leur suppression en avril 2015, a permis aux agriculteurs d'augmenter leur production de lait, tout en renforçant la place des cultures de vente, rémunératrices, dans leurs assolements. Quelle est la situation actuelle ? Quelles sont les perspectives d'évolution quand le lait sera géré principalement par les industriels et les coopératives ?

1. MATERIEL ET METHODES

Un ensemble d'enquêtes compréhensives auprès d'acteurs de la transformation (2 entretiens), de conseillers et experts (7), d'agriculteurs (8, sans visée de représentativité) permet un recoupement entre sources et une analyse qualitative des assolements, systèmes fourragers, relations producteurs – collecte – transformation, débouchés. Sur cette base, nous décrivons cette région de production laitière autour de trois pôles en interaction : territoire, commercialisation du lait, systèmes d'élevage (Napoléone *et al.*, 2014).

2. RESULTATS (figure 1)

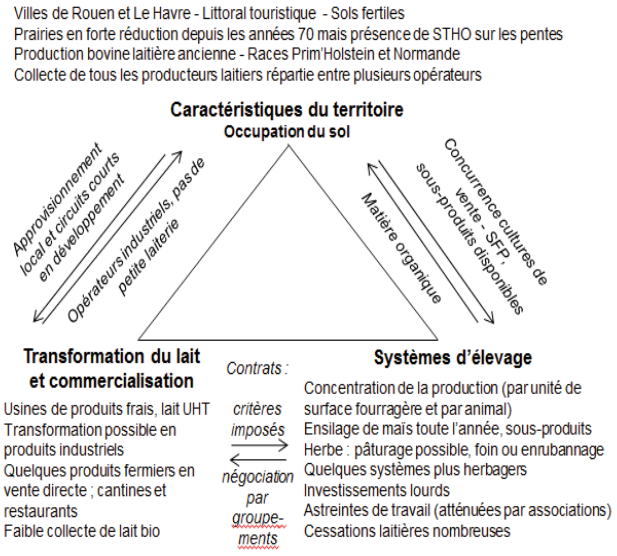

Figure 1 : Interaction entre les trois pôles d'analyse de la production laitière en Pays de Caux

2.1. CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE

Une large gamme de cultures de vente est possible sur ce plateau à haut potentiel agronomique, dont des cultures industrielles à forte rentabilité économique (lin, pomme de terre) ; de ce fait, beaucoup de prairies labourables ont été retournées malgré les limites instituées par la réglementation et leur intérêt environnemental (protection de la qualité des eaux, frein au ruissellement).

2.2. TRANSFORMATION DU LAIT ET COMMERCIALISATION

Les collecteurs présents sont de grandes entreprises privées ou à structure coopérative. Les usines, souvent situées aux limites du Pays de Caux, ont peu de possibilités pour accroître la commercialisation des produits transformés, car leur débouché est à peu près saturé. Le lien au territoire est peu valorisé (pas d'origine régionale identifiée).

2.3. SYSTEMES D'ELEVAGE

L'ensilage de maïs, aux très bons rendements locaux, permet la concentration de la production laitière sur une surface fourragère limitée. La demande par les laiteries de livraisons régulières toute l'année ne favorise pas l'utilisation des prairies, le pâturage intervenant, dans des proportions variables de la ration, principalement pendant le printemps et le début de l'été. Certains exploitants cessent l'activité laitière, en raison des risques qu'induisent la comparaison entre marges du lait et des grandes cultures, toutes deux fluctuantes, la pérennité incertaine de la collecte au terme du contrat, les charges de travail, le poids des investissements, les pathologies liées aux vaches très productrices.

2.4. INTERACTIONS ENTRE CES 3 POLES

Les interactions observées mettent l'élevage laitier en tension par rapport aux préoccupations environnementales (disparition des prairies) ainsi que vis-à-vis des collecteurs. Ceux-ci sont en position de force pour proposer des contrats, que les organisations de producteurs peinent à négocier.

CONCLUSION : UN TERRITOIRE LAITIER A LA CROISEE DES CHEMINS

Dans un contexte de relative stabilité de la collecte – accroissement envisagé seulement par une coopérative qui proposerait des produits industriels soumis aux cours mondiaux – le maintien de la production laitière dans le Pays de Caux semble vraisemblable à moyen terme, même si la fin des quotas risque d'activer la concurrence entre régions voire entre pays voisins. On peut toutefois s'interroger sur le maintien *(i)* à terme des contrats des petits producteurs, alors que les plus gros permettront, en accroissant la quantité de lait produite, de concentrer la collecte à moindre coût, *(ii)* de prix d'achat du lait peu différenciés selon les collecteurs. Le conseil, visant à favoriser l'utilisation des prairies (choix des variétés, modalités de conduite du pâturage, affouragement en vert …) et à améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations, aura un impact variable, même si l'intérêt de certains éleveurs pour la prairie reste un atout. Les questions de qualité de l'eau et de maîtrise du ruissellement pourront-elles servir d'aiguillon pour accroître les prairies temporaires ou de luzerne ? L'approvisionnement des cantines en produits locaux pourrait, s'il était généralisé, ouvrir la voie à des éleveurs fermiers, souvent plus utilisateurs de prairies.

Travail financé sur convention Onema-Inra 2012 Inno_AAC

Chatellier, V., Lelyon, B., Perrot, C., You, G., 2013. INRA Prod. Anim., 26(2), 77-100.
Napoléone, M., et al., 2014. Between local and global : which reconfiguration within Dairy Basins? A comparative analysis from North and South case-studies. In *Tenth European Social Science History Conference*, Vienna, 23-26 April, 12p.